

Revente de produits

 smd3.fr/revente-de-produits

Le SMD3 traite et valorise les déchets végétaux et de bois depuis de nombreuses années. Une fois stockés sur les sites dédiés, les déchets sont triés manuellement et mécaniquement afin d'enlever tout indésirables, plastiques, ferraille etc.

Grâce à un matériel spécifique :

- Broyeur lent (de marque CRAMBO) : pour un broyage grossier (grille 320*500mm) avec un « overband » pour permettre le déferrailage (rendement 50T/H)
- Broyeur rapide (de marque AXTOR) : pour un broyage fin (grille 100*100 mm et 60*60 mm) (rendement 40T/H)
- Cribleur à étoiles L3 : grille 100*100mm



Crambo



Axtor



Cribleur L3

Et grâce à un personnel qualifié et dédié, ces déchets entrent alors dans différents procédés de valorisation.

PRODUITS VALORISES

Broyat de déchets végétaux

Collecté en déchèteries ou provenant d'apports de professionnels, de collectivités locales, il s'agit uniquement de branches de faibles diamètres, de tiges issues de la taille, de feuilles et de pelouse.

Une fois entreposés sur les plateformes de stockage (7 sur l'ensemble du département), **ce produit brut** passe par 2 broyeurs (un lent et un rapide), permettant ainsi l'obtention de copeaux de déchets verts de différentes granulométries.

La qualité du produit fini est aussi accentuée par la **mise en place d'un système d'aspiration des petits indésirables** (pierres, tissus, plastiques) lors de la phase de broyage.

Conformément à la **norme NFU 44-051**, les **lots vendus par le SMD3 sont au préalable analysés** afin de s'assurer qu'ils ne contiennent pas de produits dangereux (type métaux lourds par exemple) et d'en connaître le potentiel agronomique.

Le broyat peut être utilisé pour un **épandage** sur des cultures déjà en place, comme **paillage** (ou mulch) ou encore pour **structurer/fertiliser les sols**.





Compost

Le SMD3 valorise les déchets verts (tonte de gazon, arbustes, branches, feuilles...) par compostage afin de leur assurer le meilleur taux de valorisation.

Le compostage est un processus biologique d'aérobie, de conversion et de valorisation des matières organiques en un produit stabilisé, hygiénique, riche en composés humiques : le compost.

Conformément aux exigences de la **norme NFU 44-051**, **chaque lot** de compost est analysé par un **laboratoire accrédité** et c'est seulement après conformité que les lots sont disponibles à la vente directe. Le produit est **utilisable en agriculture conventionnelle ou en système biologique**.

Une partie de la production de compost sur la plateforme de compostage de Saint Laurent des Hommes est vendue chaque année en vrac aux professionnels, paysagistes, collectivités ou particuliers.

Les intéressés peuvent venir chercher directement le compost sur site ou être livrés.



Biomasse ou bois énergie

Nous nous sommes spécialisés dans les métiers de valorisation et d'approvisionnement en bois-énergie pour les chaufferies grâce au traitement des déchets dits « verts » (bois brut, rebut de scierie et exploitation forestière, billots, souches, fagots, etc.) qui représentent une alternative intéressante.

Le broyat criblé est valorisé en chaufferie biomasse et la partie fine (produit résiduel issu de ce process) est valorisée en compost, paillage ou en litière pour animaux, bovins et équidés.

Le produit dit « fine », du fait de sa granulométrie, est d'une utilisation en agriculture plus aisée car plus malléable.

Le broyat criblé et la « fine » produits par le SMD3 font l'objet d'analyses en amont du processus de fabrication garantissant ainsi la conformité et le potentiel agronomique des produits.

Le SMD3 ne bénéficiant pas encore du statut « sortie de statut déchets », les palettes, caisses, cagettes, tourets n'entrent pas ce circuit de valorisation.

Ces produits sont disponibles sur les plateformes de Bergerac et de la Rampinsolle.

YouTube est désactivé.

Les services de partage de vidéo permettent d'enrichir le site de contenu multimédia et augmentent sa visibilité.

En autorisant ces services tiers, vous acceptez le dépôt et la lecture de cookies et l'utilisation de technologies de suivi nécessaires à leur bon fonctionnement.

Le dépôt de cookies par YouTube est actuellement désactivé. Afin de lire cette vidéo : [Autoriser les cookies de YouTube](#)

Le bois- la filière bois B

Les bois de démolition, ceux issus de menuiserie/fabricants de meubles et les meubles en fin de vie sont **triés manuellement et déferrailés pour enlever les indésirables**.

Ils sont ensuite broyés puis criblés afin d'éliminer les particules fines.

Le produit est alors acheminé vers des entreprises qui le valorisent sous forme de panneaux à particules pour la confection de nouveaux meubles ou dans des cimenteries.

Le bois broyé fait l'objet d'un **déferrailage systématique lors des opérations de broyage**. Ce qui permet d'obtenir un produit très allégé en métaux.

La ferraille issue de ces déferrailages est, elle aussi, valorisée chez les recycleurs locaux.

Le mélange des bois A (non traités) avec les bois B (traités) permet d'obtenir un gisement de bois broyé final conforme aux attentes des exutoires en termes de composition.

Comment en bénéficier ?

De nombreuses communes, entreprises de parcs et jardins, collectivités, et agriculteurs bénéficient déjà de nos solutions de proximité compétitives. Différentes solutions d'enlèvement peuvent vous être proposées.

Pour en bénéficier [renseignez le formulaire de contact.](#)

Autres matières

Descriptif à venir (centres de tri)